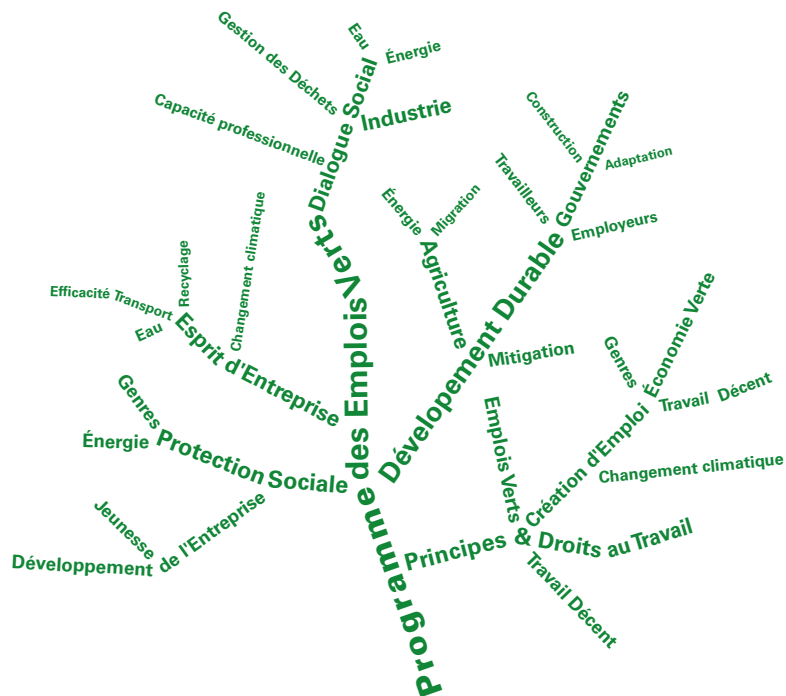




Bureau
international
du Travail

Genève



Les emplois verts deviennent une réalité. Progrès et perspectives 2012



Secteur
de l'emploi

Les emplois verts deviennent une réalité

Progrès et résultats 2012

Organisation Internationale du Travail

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

978-92-2-225635-8 (imprimé)
978-92-2-225636-5 (pdf web)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse



Résumé

L'objectif de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est de promouvoir un travail décent et productif pour les hommes et les femmes. Cet objectif doit répondre au défi que constituent les deux préoccupations principales du 21^{ème} siècle: la dégradation de l'environnement causée par les activités économiques et la pauvreté croissante d'une population en expansion.

Le Programme Emplois Verts de l'OIT a pour objectif de promouvoir un développement économique et social qui soit durable en terme d'environnement, et qui puisse répondre à ces préoccupations. Les emplois verts permettent de générer des formes alternatives d'emploi qui peuvent avoir un impact réduit sur l'environnement. Le programme promeut les emplois verts au sein du contexte tripartite unique qui est celui de l'organisation, qui réunissant représentants de gouvernements, employeurs et employés qui décident conjointement des politiques et des programmes.

Ce rapport présente les activités réalisées par le groupe au cours du dernier biennal (2010-2011), et montre comment ces activités mènent aux objectifs du programme. Le rapport évalue trois questions fondamentales:

- Pourquoi les emplois verts sont-ils une nécessité ?
- Quels ont été les résultats atteints, aux niveaux national et international, par le Programme Emplois Verts ?
- Quel est l'avenir des emplois verts et du développement durable ?

Le rapport conclut en soulignant que des emplois verts ont été promus et mis en œuvre à l'échelle mondiale, et que les perspectives en termes d'emplois verts sont encourageantes. Il argumente que pour assurer que les emplois verts soient reconnus en tant qu'approche durable face à la pauvreté, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, il est crucial qu'il y ait une coopération aux niveaux national et international, notamment avec les parties prenantes de l'OIT, avec la société civile, et avec les agences de l'ONU.



Table des matières

1.	Introduction	1
1.1	Pourquoi on a besoin d'emplois verts ?	1
1.2	Comment promeut-on des emplois verts ?	1
2.	Exemples de succès	2
2.1	Le groupe de travail interministériel de l'Inde sur le changement climatique	2
2.2	L'esprit d'entreprise vert chez les jeunes – partenariat avec YEF Afrique	3
2.3	Compétences requises pour les emplois verts	3
2.4	Dynamiser le dialogue social au Chili	4
2.5	Femmes techniciennes et entrepreneures dans l'énergie solaire au Bangladesh	5
2.6	L'énergie solaire comme solution pour le logement social au Brésil	6
2.7	Maurice, île durable	6
2.8	Le travail d'ACTRAV sur les questions environnementales	7
2.9	Le guide et le matériel de formation d'ACT/EMP sur le changement climatique	7
3.	Gestion et mise en œuvre du programme	8
3.1	Développement des instruments et produits de connaissance	8
3.2	Renforcement des capacités et développement des compétences	9
3.3	Soutien aux parties constituantes au niveau national	10
3.4	Cohérence des politiques internationales	11
4.	Conclusions et perspectives futures	12
4.1	Conclusions	12
4.2	Perspectives futures	12



Production de poteaux recyclés





1. 1. Introduction

1.1 Pourquoi on a besoin d'emplois verts ?

Le monde est aujourd'hui confronté à deux défis majeurs, caractéristiques de notre époque. Le premier consiste à promouvoir des emplois permettant un développement économique, des conditions de travail décentes et un développement social pour tous. Cela implique de faire passer plus de 1.3 million de personnes (quatre travailleurs sur dix dans le monde) au-dessus de la ligne de pauvreté, ainsi que de créer des opportunités de travail décentes pour les 500 millions de jeunes qui rentreront dans le marché du travail au cours des dix prochaines années. Par rapport au deuxième défi, il s'agit de répondre aux dangereux problèmes liés au changement climatique, ainsi que de prévenir une détérioration progressive des ressources naturelles qui met en péril le niveau de vie des générations présentes et futures. Ces deux défis sont intimement liés et il convient d'y répondre de façon conjointe.

Les emplois verts permettent à la fois de générer un travail décent et d'atteindre un développement économique et social durable en termes d'environnement. Ils contribuent à la réduction des besoins en énergie et en matières premières, permettent d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, de minimiser les déchets et la pollution, et de restaurer des écosystèmes comme l'accès à l'eau potable; ils permettent également de se protéger des inondations et de protéger la diversité.

Pour l'OIT, la notion d'emplois verts résume la transformation des économies, entreprises, lieux de travail et marchés de l'emploi en une économie faible en émissions et qui promeut un travail décent.



Recyclage des déchets au Brésil

1.2 Comment promeut-on des emplois verts ?

Le Programme emplois verts de l'OIT promeut la création d'emplois verts à l'échelle mondiale. En agissant de la sorte, le programme poursuit deux objectifs : d'un côté, répondre aux besoins en termes d'emplois et aux dimensions sociales des politiques environnementales, et assurer un travail décent aux générations présentes et futures. D'un autre côté, intégrer les préoccupations en termes d'environnement au monde du travail en changeant les schémas de consommation et de production sur le long terme. Il est nécessaire de prendre en compte ces deux aspects afin de construire les bases d'une transition juste vers une économie verte.

Le programme a plus précisément pour objectifs de :

- réaliser, à l'échelle globale, des recherches sur la dimension sociale des changements environnementaux, y compris le changement climatique;
- développer des instruments permettant de diagnostiquer le potentiel des emplois verts, et les impacts qu'ils peuvent avoir sur le marché national du travail;
- élargir de façon continue les bases de connaissances, en lien avec les acteurs intéressés et les partenaires;
- renforcer les compétences des parties constituantes de l'OIT;
- identifier et répondre aux besoins en termes de compétences dans les emplois verts;
- soutenir les pays membres de l'OIT en leur donnant des conseils politiques et pratiques;
- participer activement aux débats internationaux sur les politiques;
- analyser les options disponibles en termes de création d'emplois verts, de gestion de déchets, d'énergies renouvelables, de constructions durables, d'agriculture et autres approches sectorielles.

Ce rapport fait le tour des activités réalisées par le programme emplois verts en 2010 et 2011.

Les exemples de succès présentent une sélection des expériences réussies. Il y est décrit comment sont mises en œuvre les pratiques, donnant ainsi une vision de l'intérieur du travail réalisé par les programmes.

Une vue d'ensemble des programmes et de leur mise en œuvre est présentée dans la quatrième section.

Dans la dernière partie, le rapport tire des conclusions des différentes activités et expériences réalisées au cours des dernières années, tout en élaborant une vision sur l'avenir.



2. Exemples de succès

Il existe de nombreux types différents d'emplois verts et ceux-ci peuvent être créés dans tous les secteurs économiques, dans les zones rurales et urbaines, et parmi tous les segments du marché du travail. La promotion d'emplois verts permet donc de répondre aux défis rencontrés dans différents secteurs, tant au niveau national qu'international. Les articles ci-après présentent notre travail dans ces secteurs.

2.1 Le groupe de travail interministériel de l'Inde sur le changement climatique

Le travail réalisé en Inde en matière d'emplois verts s'est focalisé sur le fait de garantir des synergies qui soient en accord avec les priorités et les résultats recherchés par les politiques actuellement développées par le pays. Le onzième Plan sur Cinq Ans (2007 à 2012) se focalise sur une « croissance plus rapide et inclusive » afin de répondre aux besoins pressants en termes de réduction de la pauvreté, ainsi que de poursuivre la voie vers le développement durable en y incorporant de façon effective les préoccupations en matière d'environnement. Une attention accrue est également portée aux défis qui se posent en matière de changement climatique. En 2008, le Premier ministre a établi un Plan National d'Action sur le Changement Climatique et a demandé aux gouvernements des Etats de développer leurs propres Plans d'Action au niveau des Etats.

C'est dans ce contexte que le travail de l'OIT sur les emplois verts a commencé en Inde en 2008. En 2009, après une série de consultations, le ministre du travail et de l'emploi a établi le premier groupe de travail sur les emplois verts et le changement climatique, avec les diverses parties prenantes. Le groupe de travail est constitué de représentants de départements gouvernementaux, d'organisations d'employeurs et d'employés, d'instituts de recherche, et d'organisations non gouvernementales.

L'objectif du groupe de travail est de répondre aux dimensions environnementales des politiques et stratégies sur l'emploi et sur le marché du travail, ainsi que de créer des conditions de travail décentes dans une économie respectueuse de l'environnement. Le groupe de travail sensibilise sur les emplois verts et promeut un dialogue parmi différentes institutions, apportant ainsi un large soutien à la transition vers une économie verte. Sur un plan opérationnel, cela s'est traduit par différentes activités, par exemple la réalisation d'une étude afin d'estimer les principaux emplois liés à l'environnement dans l'Etat de Gujarat ; la mise en œuvre d'un projet pilote au Rajasthan afin de répondre aux besoins en termes de développement de compétences au niveau local ; et l'introduction de la création d'emplois verts dans les Plans d'Action au niveau des Etats sur le changement climatique.

Un des principaux succès du groupe de travail a été d'inclure le Ministère du travail et de l'emploi dans les discussions sur le changement climatique et les questions environnementales. Il est de plus en plus reconnu que de nombreux objectifs du Plan National d'Action sur le changement climatique ne peuvent pas être atteints sans une planification appropriée et sans développement des capacités.

Le groupe de travail a bénéficié de l'assistance technique et financière du Programme emplois verts de l'OIT. L'assistance technique a été particulièrement pertinente pour identifier et répondre aux lacunes de connaissances, et pour piloter des approches pratiques innovantes utilisées pour la promotion des emplois verts.



Femmes entrepreneurs en Inde



2.2 L'esprit d'entreprise « vert » chez les jeunes – partenariat avec YEF Afrique

En 2010, suite à une demande des parties constituantes de l'OIT, le Programme emplois verts a conclu un partenariat avec le YEF – le « Youth Entrepreneurship Facility » (Centre de promotion des entreprises de jeunes). L'objectif de ce partenariat est de promouvoir l'esprit d'entreprise « vert » chez les jeunes dans les trois pays cibles de YEF: le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

Les premières initiatives réalisées au Kenya ont déjà produit des résultats significatifs :

- i. ENABLIS, un réseau d'entrepreneurs qui aide les jeunes compagnies et soutient la création d'entreprises, a introduit une catégorie « affaires vertes et écologiques » dans son concours annuel de plans d'affaires.
- ii. Junior Achievement (JA, ou Réussites des Jeunes), une organisation globale à but non lucratif, a inclus dans son cours d'économie de base qu'elle donne durant 15 semaines dans des lycées un module de 10 heures sur l'esprit d'entreprise « vert ». Neuf jeunes entrepreneurs ayant lancé une entreprise rentable en relation avec l'efficacité énergétique et les fers à repasser respectueux de l'environnement ont gagné le Prix des Jeunes Entreprises en 2010.
- iii. En coopération avec UNIDO, 60 jeunes adultes vivant dans des communautés rurales ont suivi un cours de formation en « esprit d'entreprise vert chez les jeunes ».
- iv. 100 formateurs, s'adressant à 350 entrepreneurs potentiels, ont suivi une formation sur l'entrepreneuriat vert basée sur l'instrument de formation de l'OIT « Démarre Ton Entreprise (Verte) ».

Les expériences réalisées au Kenya seront reproduites en Tanzanie et en Ouganda.



Entreprise verte au Kenya

2.3 Compétences requises pour les emplois verts

Disposer de compétences est essentiel en matière de création d'emplois verts et dans la transition vers une économie plus verte. Les transformations vers un développement durable et faible en émissions induisent des changements majeurs dans le marché du travail, et accroissent la demande de nouvelles compétences et de programmes de recyclage.

Le département Compétences et Employabilité de l'OIT, en coopération avec le Programme emplois verts et le Centre Européen de Développement de Formation Professionnelle (Cedefop), ont réalisé un projet de recherche global dans 21 pays sur les compétences requises pour passer à des économies plus vertes.

Un rapport exhaustif sur les résultats de la recherche a été publié en octobre 2011. Il montre que le développement de compétences est crucial pour encourager l'emploi potentiel dans la croissance verte, alors que les lacunes de connaissance sont en train de devenir un obstacle à la réalisation de ce potentiel. Le rapport recommande aux pays d'élaborer les stratégies à partir de décisions politiques correctement informées, du dialogue social, et de la coordination entre les ministères et entre employeurs et formateurs.

Cedefop a effectué les recherches dans six pays de l'UE inclus dans l'étude. Le résumé séparé montre que, bien que la demande de nouvelles compétences conduise parfois à la création de nouveaux standards de qualification, l'intégration de questions de développement durable et environnementales dans les qualifications existantes commence à se généraliser.



Compétences pour les emplois verts: une vision globale



Compétences pour les emplois verts: rapport de synthèse européen



2.4 Dynamiser le dialogue social au Chili

Les politiques énergétiques ont été au cœur du débat public au Chili depuis un certain nombre d'années. Malgré un grand potentiel en énergies renouvelables, le pays est resté largement dépendant de sources d'énergies traditionnelles importées. Les prix élevés de l'électricité sont une source de mécontentement au niveau privé comme dans les industries. Les récentes discussions concernant le fait de construire ou non une grande station hydroélectrique en Patagonie ont marqué le début d'une longue série de protestations dans les rues, et ce dans tout le pays. Jusqu'à il y a peu, la « Centrale Unitaire des Travailleurs » (CUT), le plus grand syndicat du pays, est resté silencieuse sur le sujet. La situation a changé suite au cours donné par l'OIT aux syndicalistes – un cours sur l'énergie, le travail décent et le dialogue social.

Les dirigeants de la CUT ont d'abord été invités à un séminaire sur les emplois verts à l'OIT, en août 2010. En dehors d'autres aspects, l'événement leur a permis de réaliser à quel point les politiques énergétiques affectent les travailleurs, ainsi que le fait que les opinions de leurs membres doivent être incluses dans le débat national sur l'énergie. Dans le même temps, le syndicat reconnaissait que pour développer une vision et une position sur divers aspects de cette question complexe, ils devaient éduquer et informer leurs dirigeants et affiliés sur les différents aspects des politiques énergétiques, et sur leurs impacts sur le monde du travail. S'en est suivie la requête faite à l'OIT d'organiser un programme de formation pour leurs dirigeants nationaux et régionaux sur l'énergie, le travail décent et le dialogue social.

Entre avril et août 2011, cinq sessions de formation ont été organisées sur l'énergie, l'environnement, la croissance économique et l'emploi. Certaines des sessions ont traité des politiques énergétiques et de la situation actuelle du Chili, du potentiel d'impact des énergies renouvelables sur l'emploi, de la nécessité d'un développement durable, ainsi que du besoin de prendre en compte des considérations environnementales au moment de réaliser des investissements futurs dans le secteur énergétique. Des orateurs affiliés à des universités de renom et des centres de recherche ont été invités.

Ce programme de formation a permis au CUT de disposer de facto d'un réseau interne de dirigeants syndicalistes formés et conscients sur les questions liées à l'emploi et à l'environnement. Le syndicat est déjà en train de mettre en pratique cette expérience fraîchement acquise, car le ministère de l'environnement est tenu par la loi de demander l'opinion des syndicats sur tous les projets d'investissement pouvant potentiellement avoir un impact sur l'environnement. Bien que la participation des syndicats dans ces table-rondes tripartites de consultation ait souvent été inefficace par le passé, l'organisation a désormais la capacité interne de fournir des avis informés.

Le programme de formation se terminant fin 2011, le groupe a relevé le défi de développer une série de principes et de définir des aires d'action pour l'organisation dans le domaine des emplois verts. Dans un futur proche, l'idée est de formaliser le groupe de travail et de créer une unité environnementale au sein du siège de la CUT. Le groupe a déjà décidé de contribuer à la conférence de Rio+20 avec son propre document de position.



Réunion avec des syndicalistes. Bureau de l'OIT à Santiago



2.5 Des femmes techniciennes et entrepreneures dans l'énergie solaire au Bangladesh

Le Bangladesh est un pays qui consomme peu d'énergie, bien qu'il soit également un pays qui en manque désespérément. Environ 60% de la population n'est pas connectée au réseau électrique national. Une large majorité des 40% ayant accès au réseau national vivent dans les zones urbaines. Bien que le Bangladesh ait réalisé des avancées impressionnantes en termes d'indicateurs de développement humain, plus de 63 millions de personnes vivent encore sous la ligne de pauvreté. Le sous-emploi est largement répandu, les niveaux de chômage sont élevés chez les jeunes, et il est estimé que l'économie informelle représente 88% de l'emploi total. La mesure de l'autonomisation des femmes, au rang de 76, montre que les femmes continuent d'avoir de faibles niveaux d'accès à la propriété aux moyens économiques.

Depuis 2008, le Programme emplois verts a mis en œuvre des activités au Bangladesh (première phase : 2008 à 2010). De nombreuses activités visant à accroître et sensibiliser sur les emplois verts se sont déroulées aux niveaux national et régional. Elles ont aidé à améliorer la mise en œuvre effective et le renforcement des emplois verts dans le pays.

Des connaissances de base sur les emplois verts ont été générées à travers une évaluation nationale, et complétées par une analyse sectorielle ainsi que par une étude séparée sur les besoins en compétences pour les emplois verts.



Des formations sur les énergies renouvelables (p. ex. : des maisons à énergie solaire) et des compétences générales/non techniques (p. ex. : le développement de capacités en entrepreneuriat) ont été données afin de préparer les groupes choisis pour le projet (principalement des femmes dans des zones rurales) avec des techniques et compétences adaptées aux opportunités d'emploi.

La formation a été proposée à travers un Partenariat Public Privé (PPP), avec le Grameen Shakti (une compagnie à but non lucratif), ainsi qu'avec le Bureau for Manpower Employment and Training (BMET). La promotion d'emplois verts au Bangladesh propose des opportunités d'emploi à travers la formation à des techniques solaires, et favorise un faible taux d'émissions en carbone en promouvant les énergies renouvelables.

Les leçons tirées de la première phase du programme ont été intégrées avec succès dans le projet Emplois Verts en Asie, avec le partenariat OIT-Partenariat Australien (2010-2015). Le Partenariat Public Privé sera étendu afin de couvrir un large marché, en incluant non seulement Grameen Shakti, BMET mais aussi la Compagnie Infrastructure Development (IDCOL).



En juin 2009, le gouvernement brésilien a lancé le programme de logements sociaux « *minha casa, minha vida* » (« ma maison, ma vie »). L'objectif du programme est de réduire le déficit massif du pays en termes de logements – particulièrement chez les familles à faible revenu - et de créer de nouveaux emplois dans le secteur de la construction.

De plus, le gouvernement brésilien a décidé de remplacer les douches chauffant électrique, communément utilisées dans ces maisons, par des systèmes de chauffage à l'énergie solaire plus efficaces. Les douches chauffant à l'électricité consomment beaucoup plus d'énergie et sont responsables de près de 40% des factures en électricité. L'installation de systèmes de chauffage à l'énergie solaire vise à garantir une utilisation efficace des ressources et à créer de nouveaux emplois verts dans le secteur de la construction.

Afin de promouvoir ces systèmes de chauffage et de coordonner leur installation, un groupe de travail ministériel a été créé. Le groupe de travail a demandé une assistance à l'OIT pour développer un programme de formation professionnelle sur l'installation de systèmes de chauffage solaire.

Dans la première phase du programme « ma maison, ma vie », l'utilisation de panneaux solaires n'a pas été obligatoire et seul un petit nombre d'entreprises ont installé des systèmes d'énergie solaire dans environ 40'000 foyers. La seconde phase du programme de logements sociaux, lancé début 2010, a rendu l'installation des systèmes de chauffage solaire obligatoire pour toutes les maisons construites dans le Sud, le Sud-est et le Centre ouest, régions où l'utilisation de douches chauffées à l'électricité était plus répandue.

L'OIT estime que d'ici à 2015 un nombre total de 66'550 emplois verts auront été créés dans le pays en réponse à la demande croissante en systèmes de chauffage solaire. La formation professionnelle, en particulier pour les installateurs de systèmes de chauffage solaire, sera donc essentielle. Le programme de formation professionnelle développé par l'OIT fait désormais partie du plan opérationnel préparé par le groupe de travail ministériel.



Projet de logements sociaux au Brésil

En 2010, Maurice a demandé l'assistance de l'OIT afin d'améliorer sa stratégie de développement « Maurice île Durable ».

Dans ce contexte, le Programme emplois verts, en partenariat avec le Ministère du Travail, la Fédération des Employés (MEF) et l'Union Confédérative du Secteur Privé (CTSP), a commencé à fournir une aide visant à évaluer et à optimiser l'impact de ce nouveau concept sur l'emploi. La recherche et la sensibilisation vont de pair avec le renforcement de compétences.

Quatre études seront réalisées par des consultants nationaux. Une étude consistera en une évaluation quantitative, afin d'estimer le nombre d'emplois existants et le potentiel que peuvent représenter les emplois verts dans un scénario « Maurice île durable ». Une deuxième étude, conduite par le MEF, évaluera les actions menées par les entreprises sur le terrain dans le domaine des entreprises vertes et des entreprises ayant une conscience écologique. Une troisième étude, conduite par le CTSP, évaluera l'expérience des syndicats dans le domaine des emplois verts. Finalement, une quatrième étude étudiera les compétences requises pour des emplois verts.

Les résultats de ces études ont pour objectif de donner des informations sur les processus politiques, la stratégie de mise en œuvre et le programme décennal de planification des actions qui sera initié début 2012.



2.8 Le travail d'ACTRAV sur les questions environnementales

Le Bureau pour les Activités des Travailleurs, ACTRAV, a été fortement impliqué dans la recherche, le développement de politiques et la formation en emplois verts.

Deux ateliers de formation pour les syndicalistes – sur le changement climatique (2010), et sur l'économie verte (2011) - ont permis de déterminer les domaines de recherche. Les ateliers ont renforcé la position des syndicalistes à propos de l'impact de la transition vers un avenir économe en émissions de carbone sur le développement durable, l'emploi, et le marché du travail. Certains articles ont été publiés dans le périodique *Changement Climatique et Travail: L'objectif d'une «Transition Juste»*.

Au cours du biennal 2010-2011, le Centre International de Formation (CIF) de l'OIT a organisé différentes activités de formation pour des organisations d'employés dans toutes les régions.

Deux cours en ligne sur le développement durable et le travail décent - avec le matériel de formation - ont été réalisés dans les Amériques, et une version a été testée et adaptée pour l'Afrique anglophone lors d'un cours de formation au Kenya en août 2010.



Manuel de formation
«Développement durable et travail décent»

Les cours de CIF contribuent à accroître les connaissances et les compétences des syndicalistes sur les questions environnementales. Ceci leur permet de jouer un rôle plus constructif pour aller vers une économie économe en carbone.

En Europe, les syndicats ont obtenu des conseils politiques pour établir des priorités et des stratégies en lien avec les emplois verts et une juste transition vers une « économie verte ». Un séminaire de sensibilisation a été proposé en Croatie dans ce cadre.

2.9 Le guide et le matériel de formation d'ACT/EMP sur le changement climatique

Il est crucial que les employeurs s'engagent de manière déterminée dans les discussions et négociations sur le changement climatique, et qu'ils appuient le développement d'entreprises durables.

Afin de jouer un rôle actif dans les processus d'adaptation et d'atténuation, et afin de s'assurer que leurs propres besoins soient pris en compte, les organisations d'employeurs doivent connaître les impacts qu'a le changement climatique dans leurs régions. Cela est particulièrement vrai dans le cas de pays en développement qui sont de plus en plus confrontés aux effets négatifs du changement climatique. Une première étape clé est de sensibiliser sur ce sujet et de renforcer les compétences afin de pouvoir développer des stratégies politiques cohérentes.

En collaboration avec le Programme emplois verts et avec l'Organisation Internationale des Employeurs, ACT/EMP est en train de développer un guide ainsi que du matériel de formation sur le changement climatique. L'objectif est d'aider les organisations d'employeurs à jouer un rôle proactif dans la conception, le développement et la mise en œuvre de programmes et de politiques prenant en compte les besoins des employeurs.

Le guide et le matériel de formation aideront les organisations d'employeurs à :

- 1) Evaluer l'impact du changement climatique sur les stratégies de leurs entreprises
- 2) Jouer un rôle proactif dans les processus politiques nationaux, sectoriels et locaux
- 3) Fournir des services permettant aux employeurs de s'adapter aux politiques de changement climatique



3. Gestion et mise en œuvre du programme

Afin d'encourager un développement économique et social durable en termes d'environnement, le Programme emplois verts se focalise sur quatre domaines qui sont stratégiquement liés.

3.1 Développement d'instruments et de produits de connaissance

La création d'Emplois Verts ainsi que l'intégration des préoccupations environnementales dans le monde du travail sont des questions transversales au sein de l'OIT. Pour être pertinentes dans les nombreuses sphères de travail de l'OIT, il est nécessaire d'élaborer des instruments et des produits de connaissance qui puissent être utilisés dans différents contextes et adaptés à différentes situations.

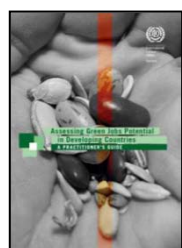
Depuis sa création en 2009, le Programme emplois verts de l'OIT a mis l'accent sur la création et l'échange d'informations pertinentes et de connaissances. Au sein de l'organisation, le programme est l'unité responsable des questions environnementales ; de plus, les parties constituantes et les partenaires contactent de plus en plus le programme, et demandent une assistance afin d'inclure les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement de l'emploi.

De nombreux produits de connaissance et instruments ont été développés durant le biennal 2010-2011 dans le but de constituer un soutien aux objectifs généraux du programme et de fournir des orientations sur la création d'emplois verts aux pays membres et aux parties prenantes. Ces produits et instruments incluent, entre autres, des rapports et des instruments permettant d'évaluer le potentiel des emplois verts, des documents d'orientation et des notes stratégiques, des études de cas, du matériel de sensibilisation et de formation, ainsi que du matériel de formation à caractère général.

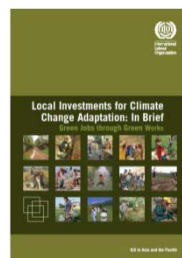
Les échantillons qui suivent illustrent les récentes publications communes de l'OIT :



« Estimation des emplois verts au Bangladesh », Programme emplois verts et Intégration



« Evaluation du potentiel des emplois verts dans les pays en développement », Programme emplois verts et Intégration



« Investissements locaux pour s'adapter au changement climatique », Programme emplois verts et Intégration



« Intégrer les emplois verts aux programmes communs de l'ONU », Programme emplois verts et Intégration

Gestion des connaissances

La stratégie de gestion des connaissances du Programme emplois verts contribue à l'établissement d'une solide base de connaissances substantielles sur la dimension sociale des défis environnementaux et du changement climatique. Ces connaissances sont partagées par différents moyens comme les documents et le matériel d'information, ou la coopération et la mise en réseau ; elles sont un soutien à l'objectif général qui est d'inclure les questions environnementales dans le monde du travail. La stratégie de gestion de connaissances du Programme emplois verts s'organise autour de trois principaux axes : la gestion des connaissances existantes ; l'échange de connaissances ; et la création de nouvelles connaissances.



3.2 Renforcement des capacités et développement des compétences

Renforcement des capacités

Bien que le concept d'emplois verts soit relativement nouveau, les préoccupations concernant les impacts qu'ont la dégradation de l'environnement et le changement climatique sur les activités économiques et sur l'emploi bénéficient d'une attention accrue de la part de la communauté internationale, ainsi que des acteurs concernés, dans les pays en développement comme dans les pays développés. Le Programme emplois verts répond à l'intérêt croissant que y est porté par les acteurs concernés et les partenaires en fournissant des formations et le renforcement des capacités.

L'objectif de la formation et du renforcement de capacités est de sensibiliser et de fournir aux parties constituantes de l'OIT les connaissances nécessaires pour leur permettre de participer de façon efficace aux discussions sur les politiques au niveau national en matière d'environnement et d'emploi.

Le Centre International de Formation (CIF) de l'OIT offre régulièrement des cours sur les emplois verts aux parties constituantes de l'OIT, en coopération avec le Programme emplois verts ; ceux-ci ont lieu à Turin (Italie) ou dans les régions. Depuis début 2010, 261 personnes ont participé à ces cours menés par le CIF (151 hommes et 110 femmes).

En 2010, le premier « forum d'apprentissage sur les emplois verts : stratégies locales et actions » a abordé les défis environnementaux et les opportunités existantes au niveau des communautés et des provinces. Un deuxième forum, incluant des visites sur le terrain, s'est tenu en mai 2011. De plus, depuis 2010, les emplois verts sont inclus dans l'Académie d'été sur les Entreprises Durables. Des formations sur les stratégies investissant dans une forte intensité de main d'œuvre sont également organisées annuellement par le Département Création d'Emploi et Développement d'Entreprises de l'OIT.



Cours de formation du CIF, Inde, 2010

Renforcement des compétences dans les régions

Au niveau régional, l'appui fourni par Emplois Verts se caractérise généralement par une approche en trois phases :

1. Susciter de l'intérêt, collecter des connaissances et construire de l'engagement
2. Concevoir le cadre normatif, identifier les priorités et impliquer les partenaires dans des tâches
3. Mettre en œuvre des initiatives ciblées, revoir les résultats et diffuser les leçons pour amplifier les interventions

Le Programme emplois verts a organisé de nombreux ateliers et formations, ou a fait des contributions techniques lors d'événements réalisés par d'autres. Par exemple :

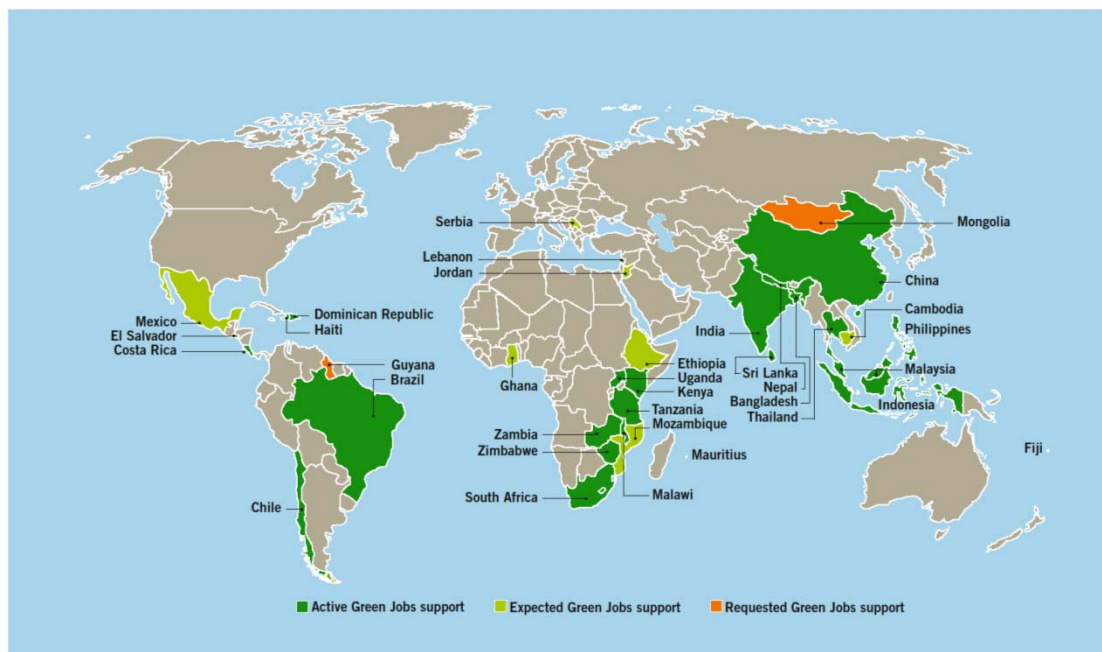
- *Croatie, avril 2011* : Emplois Verts a fait partie d'un atelier sur les politiques publiques afin d'élaborer l'Agenda des Pays sur le Travail Décent
- *Liban, juillet 2011* : le Programme Emplois verts a débuté lors d'un atelier de lancement qui s'est tenu en juillet 2011
- *République Dominicaine, septembre 2011* : les acteurs concernés ont demandé un atelier de formation sur les outils de diagnostic permettant d'évaluer les emplois verts, dans l'objectif de réaliser la première étude nationale sur l'impact et le potentiel de création d'emplois verts
- *Afrique de l'Est* : dans le cadre normatif du partenariat YEF - Programme emplois verts mentionné plus haut - des jeunes entrepreneurs ont bénéficié d'une formation ayant pour objectif de les aider à développer leurs idées de commerce vert
- *Asie* : la sensibilisation et le renforcement de compétences des acteurs impliqués sont également des éléments centraux dans le projet Emplois Verts en Asie, lancé en 2010 dans cinq pays du Sud-Est de l'Asie (Népal, Cambodge, Philippines, Sri Lanka, Indonésie).

Le Bureau Régional pour l'Asie et le Pacifique de l'OIT (ROAP) a développé une formation de base sur les emplois verts. Le manuel de formation, ainsi que des documents introductifs élaborés conjointement (comprenant une suggestion de programme, un guide de formateurs et d'autres documents) seront bientôt disponibles sur le site internet Emplois Verts du ROAP (ilo.org/asia).



3.3 Soutien aux parties constituantes au niveau national

Le nombre de pays avec lesquels le Programme emplois verts collabore activement a augmenté au cours des dernières années, et ses domaines d'activités englobent un large éventail de questions. La carte ci-dessous montre le soutien actuellement fourni dans les pays et celui prévu par le Programme emplois verts.



Le programme contribue à la création d'emplois verts et à des économies avec une conscience écologique, entre autres dans les secteurs suivants : construction et immeubles verts, tourisme, énergie renouvelable et efficacité énergétique, foresterie, gestion des ressources naturelles, recyclage et gestion des déchets, et agriculture durable. Il soutient les initiatives nationales par le biais d'atelier de promotion et sensibilisation et de renforcement de capacités, des évaluations du potentiel des emplois verts, par des conseils en politiques publiques et en planification stratégique. Il soutient également les initiatives locales en promouvant l'entrepreneuriat vert, des entreprises ayant une conscience écologique et le développement local pour l'adaptation au changement climatique.

Les activités régionales développées en Afrique se centrent principalement sur le renforcement de l'entrepreneuriat vert. En Afrique du Sud, de nombreuses études et projets se focalisent sur le secteur du bâtiment et de la construction.

Le Programme emplois verts d'Asie et du Pacifique encourage les parties constituantes de l'OIT à participer au dialogue social sur les emplois verts par le biais du renforcement de capacités ; il fait la promotion d'un modèle de croissance centré sur le maintien d'emplois et l'environnement durable, et plaide en faveur de la création d'emplois verts par le biais de projets servant d'exemples. En 2010, deux projets ont été lancés par le programme régional : le projet Emplois Verts en Asie, financé par le gouvernement australien, et le projet Commerce Vert Asie, financé par le gouvernement japonais.

Les activités réalisées par le Programme emplois verts dans les pays arabes en sont à leur phase initiale. En Libye, une évaluation sur le potentiel des emplois verts a été réalisée, et un atelier de lancement sur les Emplois Verts s'est tenu à Beyrouth du 28 au 29 juillet.

En Amérique latine et aux Caraïbes, l'accent est principalement mis sur la gestion des déchets, les énergies renouvelables, le tourisme, la foresterie, l'agriculture soutenable et les logements sociaux verts. Haïti reçoit un soutien dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

Améliorer la cohérence des politiques internationales a été considéré comme essentiel par les parties constituantes de l'OIT afin de montrer la voie vers un développement durable. Le Programme Emplois verts de l'OIT répond à ce besoin en renforçant la cohérence entre politiques économiques, environnementales et sociales aux niveaux national et international.

De ce partenariat a résulté le rapport « Emplois Verts : vers un travail décent dans un monde à faible émission de carbone », qui a été rendu public en 2008. Ce rapport présente les caractéristiques des emplois verts qui existent au niveau mondial, met en avant le rôle des politiques d'emploi et de protection sociale, examine les instruments clés des politiques vertes, et sensibilise sur la nécessité d'une transition juste. En 2010, à la suite de ce partenariat, le Programme emplois verts a contribué au rapport du PNUE sur l'Economie verte et a élaboré un document de référence sur les dimensions du travail décent au sein d'une économie verte.

La première conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, connue sous le nom de Sommet de la Terre ou le Sommet de Rio, s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 3 au 14 juin 1992. Aujourd'hui, près de vingt ans plus tard, les gouvernements, les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs et la société civile vont se rencontrer à nouveau, en juin 2012. La conférence, appelée Rio +20, a pour objectif de renouveler l'engagement politique envers un développement durable, d'évaluer les progrès faits en matière de réalisation des engagements conclus au niveau international, et de répondre aux défis nouveaux et émergents qui se posent. Les deux principaux thèmes qui seront discutés sont les suivants : (a) une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et (b) le cadre normatif institutionnel pour un développement durable.

Selon l'OIT, les résultats de Rio+20 devraient se centrer sur :

- la création d'emplois verts
- le développement d'un cadre normatif institutionnel et politique pour une transition juste
- la protection sociale pour l'inclusion sociale
- l'inclusion des partenaires sociaux et des institutions du marché du travail dans les mécanismes de gouvernance, et
- le renforcement des efforts communs visant à initier une transition économiquement efficace, socialement juste, et respectueuse de l'environnement

4.2 Perspectives futures

La recherche d'un modèle de développement plus juste, vert et durable est clairement en train de gagner en dynamique dans la plupart des pays, aux niveaux national, sous-national et local. La transition vers une économie plus verte dispose du potentiel nécessaire à la création de nouveaux emplois et entreprises verts, particulièrement les PME. De plus en plus de pays souhaitent profiter de ces avantages, mais font face à des contraintes en termes de mise en œuvre, notamment des lacunes de capacités, dans les industries et au niveau local.

Les parties constituantes sont de plus en plus intéressées par les emplois verts, et ce particulièrement dans un contexte de taux de sous-emploi et de chômage croissants. Leur question est de savoir s'il existe des nouvelles opportunités de croissance et de création d'emplois, et, si c'est le cas, de savoir comment celles-ci peuvent être mises en place afin d'augmenter l'inclusion sociale et de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Le Programme emplois verts va intensifier ses efforts afin de fournir un appui à l'échelon des pays. Il combinera pour cela des conseils à l'élaboration de politiques en tandem avec le support de programmes novateurs, dans la perspective de s'enrichir mutuellement. Dans le même temps, le programme accroîtra sa base de connaissances en travaillant sur des indicateurs et moyens de mesure des emplois verts, et en analysant des enjeux tels que le genre et la croissance verte. En collaboration avec d'autres départements bureaux régionaux, le programme vise à explorer comment des approches en sécurité et santé peuvent : amplifier le développement d'entreprises à conscience écologique, tester des approches centrées sur l'emploi dans les stratégies d'énergies renouvelables, et intégrer des emplois verts dans des programmes de développement économique locaux.

En fin de compte, les connaissances et expériences croissantes seront mises en commun dans un espace ou une plateforme interactive, ce qui servira également à des fins de formation. Un forum de haut niveau sur les politiques en matière d'emploi vert est prévu fin 2012, aux environs des dates de Terra Madre et du Slow Food festival à Turin.

- Finalement, le programme continuera à pratiquer et à étendre son approche de travail en réseau. En termes pratiques, cela signifie engager et impliquer autant de collègues de l'OIT que possible, travaillant sur le terrain, à Turin ou au siège - que ce soit à plein temps ou partiel - sur les objectifs convenus ensemble, en lien avec les emplois verts, au sein d'un cadre unique de planification basé sur des résultats.

La communication et la collaboration, ainsi que la mise en commun des ressources, ont été des éléments clés dans ces efforts. Les investissements consacrés à la mise en réseau et à la coopération, réalisés avec différents départements de l'OIT afin de promouvoir les emplois verts, ont été payants.

Le Programme emplois verts de l'OIT voudrait remercier tous les collègues de l'OIT qui ont contribué à la réussite du programme durant les deux dernières années. La promotion des emplois verts dépend beaucoup de votre aide et de votre collaboration!

Muse Mochtar	Milagros Alvarado	Marek Harsdroff	Pavan Baichoo	
Carmen Baugbog	Carmen Benitez	Ana Belén Sanchez	Sarah Bel	Jenny Heap
Farida Shahnaz	Janine Berg	Ana Lucía Iturriza	Susan Bvumbe	Donato Kiniger-Passigli
Rasika Somaweera	Fabio Bertranou	Dorit Kemter	Carlos Carrion-Crespo	Camilla Roman
Qian Cheng	Mônica Cabanas	Kees van der Ree	Matthieu Charpe	Georgina Pascual
Merten Sievers	Chet Thaochoo	Christine Hofmann	Maria Elena Chavez	Satoshi Sasaki
Eloy Alonso-Maestre	Fernanda Carvalho	Lene Olsen	Maria Beatriz Mello da Cunha	Dragan Radic
Iselin Danbolt	Guillermo Dema	Ilka Schoellmann	Andrew Dale	Chris Donnges
Kristine Alsvik	Giovanni Di Cola	Miriam Christensen	Laetitia Dard	Carmela Torres
Anita Amorim	Mauricio Dierckxsens	Peter Poschen	Sabrina de Gobbi	Emma Allen
	Teresa Esteban	Aminata Maiga	Mercedes Duran Haro	Matthieu Cognac
	Leonardo Ferreira Neves	Andreas Klemmer	Christoph Ernst	Christine Nathan
	Regina Galhardi	Jens Dyring Christensen	Pawel Gmyrek	Yukiko Arai
	Luis Gonzalez	Charu Bist	Con Gregg	Gulmira Asanbaeva
	Florencio Gudiño	Cheickh Badiane	Susan Gunn	
	Maria Teresa Gutierrez	Martine Guilio	David Kucera	
	Luesette Howell	Jurgen Schwettmann	Philippe Marcadent	
	Jorge Illingworth	Shaza Al Jondi	Konstantinos Papadakis	
	Jesus Jimenez	Leornado Ferreira Neves	Rajendra Paratian	
	Lorenzo Pelaez	Jovan Protic	Jovan Protic	
	Alvaro Ramirez Bogantes	Irene Wintermayr	Peter Rademaker	
	Daniel Samaan	Sandra Agarrat	Clara Ramirez Saravia	
	Daniel Smith	Paula Robinson	Patricia Richter	
	Valentina Stoevska	Carlos Rodriguez	Githa Roelans	
	Olga Strietska-Ilina	Eduardo Rodriguez	Hideki Kogahashi	
	Katherine Torres	Carla Rojas	Sophie Ouine	
	Mito Tsukamoto	Hilda Sanchez	Valter Nebuloni	
	Stephan Ulrich	Kelvin Sergeant	Martin Gasser	
	Carlien Van Empel	Oscar Valverde	Maria Jose Mallo	
	Amber Barth	Evelyn Vezza	Mukesh Gupta	
	Jane Stewart	Andrés Yurén	Sandra Rothboeck	
	Kevin Cassidy	Wolfgang Weinz	Charles Bodwell	
		Edmundo Werna	Valérie Schmitt	
		Erick Zeballos		
		Claire Adei Asante		
		Myriam Fernando		
		Paulo Sergio Muçouçah		
		Antonio Maureira		
		Linda Deleen		
		Ivanka Mamic		
		Vincent Jugault		
		Gerhard Reinecke		

... et beaucoup d'autres

Pour plus d'information, merci de vous référer à notre page d'accueil <http://www.ilo.org/green-jobs-programme> ou contactez Dorit Kemter: kemter@ilo.org